

Non à l'augmentation des frais d'inscription des étudiant·e·s étranger·e·s hors UE: mêmes études, mêmes droits !

Ce lundi 19 novembre, Edouard Philippe a fait des annonces concernant l'accueil des étudiant·e·s étranger·e·s et l'attractivité de la France lors des rencontres universitaires de la francophonie. Loin de permettre aux étudiant·e·s étranger·e·s de vivre dans de bonnes conditions, en augmentant très fortement les frais d'inscription jusqu'à 3770€ en master et en doctorat, le gouvernement va renforcer la précarité qu'ils et elles rencontrent.

Nous, associations de défense des étudiant·e·s étranger·e·s et syndicat étudiant, nous écrivons donc cette tribune pour exiger l'abandon de cette mesure !

Cette très forte augmentation des frais d'inscription des étudiant·e·s étranger·e·s issu·e·s de pays ne faisant pas partie de l'Union Européenne consacre la volonté du gouvernement français de trier les jeunes qui auront accès à l'Enseignement Supérieur en France. Après avoir instauré une sélection via Parcoursup ayant laissé de nombreux·ses jeunes sur le carreau en début d'année, le gouvernement continue sur sa lancée en mettant en place une sélection sur l'argent des étudiant·e·s étranger·e·s. Alors que le gouvernement affirme vouloir "attirer" plus d'étudiant·e·s étranger·e·s en France, l'augmentation des frais d'inscription va dans le sens inverse ! Cette mesure et le discours tenu par Edouard Philippe ce lundi montrent qu'il ne cherche en réalité qu'un seul type d'étudiant·e·s: celles et ceux issu·e·s de familles aisées ayant les moyens de payer! Ainsi il faudrait mériter d'étudier en France et ce mérite résiderait dans la capacité de payer des frais exorbitants ! **Nous refusons que nos universités ne soient ouvertes qu'aux "élites" alors même qu'il est nécessaire d'élever le niveau de formation dans les années qui viennent.**

De plus, dans son discours Edouard Philippe a clairement affiché la volonté d'accueillir plus d'étudiant·e·s étranger·e·s en ciblant différents pays mais en oubliant l'ensemble des pays africains alors même que 45% des étudiant·e·s étranger·e·s étudiant·e·s en France viennent d'Afrique. C'est un symbole fort de la stratégie mise en œuvre par le gouvernement dans le plan #BienvenueFrance, **nous refusons tout tri à l'entrée de nos universités et toute volonté discriminatoire de choisir la nationalité des étudiant·e·s qui arrivent en France !**

A l'inverse nous affirmons que l'ensemble des jeunes qui souhaitent faire leurs études en France doivent pouvoir le faire, qu'ils et elles soient français·e·s ou étranger·e·s. Le passage des frais d'inscription (de 170€ à 2770€ en licence et de 243€ à 3770€ en master et doctorat) **ne fait que fermer les portes de l'enseignement supérieur français à de nombreux jeunes étranger·e·s qui ne pourront pas payer aussi cher.** Un tel montant impose une forte dépendance familiale quand dans le même temps le salariat des étudiant·e·s étranger·e·s est limité. Ne permettre qu'aux étudiant·e·s issus de familles aisées de venir en France va donc favoriser les inégalités dans l'accès à l'éducation en France.

Pour le gouvernement, cette augmentation est une mesure d'équité car il serait "injuste" qu'un·e étudiant·e étranger·e paie autant qu'un étudiant·e français·e. Pourtant quelque soit notre nationalité, nous étudions dans les mêmes filières, les mêmes amphis, consommons les mêmes choses. **La nationalité ne doit pas devenir un critère de discrimination.**

En effet, les étudiant·e·s étranger·e·s rencontrent aujourd'hui un certain nombre de galères: administratives (parce que les démarches pour obtenir un titre de séjour et une inscription sont très complexes), sociales (car la nationalité française est nécessaire pour accéder aux bourses sur critères sociaux et aux aides d'urgence du CROUS), pédagogique (car les préfectures ont la main sur le dossier des étudiant·e·s étranger·e·s et apprécie, alors qu'elles n'ont aucune compétence pédagogique pour le faire, le caractère "réel et sérieux" des études afin d'autoriser le renouvellement d'un titre de séjour). **Face à une précarité qui progresse pour tous les étudiant·e·s mais qui est encore plus forte pour les étudiant·e·s étranger·e·s, nous affirmons que c'est l'égalité des droits qui est nécessaire et qui permettra d'améliorer "l'attractivité" de notre pays si chère au gouvernement français !**

En parallèle, le gouvernement a annoncé investir dans les bourses que peuvent toucher les étudiant·e·s étranger·e·s, compensant ainsi l'augmentation drastique des frais d'inscription. Cependant les bourses accessibles aux étudiant·e·s étranger·e·s sont rares et ne concernent que très peu d'étudiant·e·s. Il s'agit soit d'aides du pays d'origine soit d'aide pour laquelle la sélection se fait souvent au mérite. Sur les 320 000 étudiant·e·s étranger·e·s en France un très grand nombre trouve seul des solutions de financement. Nous rappelons que le fait de n'aider les étudiant·e·s qu'après leur réussite ne permet pas de lutter contre les inégalités sociales mais laisse, encore une fois, les mêmes sur le côté: les jeunes issus de milieu précaire.

Face à cela, nous vous enjoignons, Monsieur le Premier Ministre, à revenir sur votre décision d'augmenter les frais d'inscription pour les étudiant·e·s étranger·e·s hors UE. A ce titre nous avons soutenu la pétition lancée par Youcef Fellah, étudiant en Master 2 à l'Université Paris 8, militant à l'UNEF et à l'UEAF. Nous invitons l'ensemble des personnes qui nous lisent à la signer ICI : https://www.change.org/p/emmanuel-macron-non-%C3%A0-l'augmentation-des-frais-d'inscription-pour-les-%C3%A9tudiant-e-s-%C3%A9tranger-e-s?fbclid=IwAR0tiqLj4_w3btyFle2h_-118NqnGISMhf80-A1wLywfpnVGhpXRPMtbcIU

A l'opposé de l'augmentation des frais d'inscription que vous prévoyez, nous revendiquons des mesures ambitieuses pour améliorer les conditions d'accueil et d'étude de tou·te·s les étudiant·e·s étranger·e·s:

Pour faciliter l'arrivée en France

- Rendre gratuite la procédure d'obtention du titre de séjour étudiant en supprimant le coût du timbre fiscal
- Supprimer, ou à minima assouplir, les exigences de justificatifs d'hébergement et financiers nécessaires à l'obtention d'un titre de séjour
- Rendre effective la mise en œuvre du titre pluriannuel de séjour dans l'ensemble des préfectures et le rendre accessible dès la première année en France
- Permettre une dérogation aux accords bilatéraux (notamment entre l'Algérie et la France) afin de permettre aux étudiant·e·s concerné·e·s d'accéder au titre de séjour pluriannuel et à l'APS comme l'ensemble des étudiant·e·s étranger·e·s mais également à l'autorisation préalable de travail.

Pour faciliter l'inscription à l'université et améliorer les conditions de vie des étudiant·e·s étranger·e·s en France

- Augmenter le nombre de vœux et de places sur la Plateforme campus France et permettre l'accès à la procédure complémentaire de Parcoursup
- Supprimer le critère de nationalité dans l'accès à l'ensemble des bourses attribuées par les CROUS (bourse sur critères sociaux, aides d'urgence annuelles, etc..) et quant à l'accessibilité à un logement au sein des CROUS

Nous appelons au rassemblement le samedi 1 décembre, à 12h, place du panthéon à Paris ainsi que dans d'autres villes de France.

Organisations signataires :

**Lilâ Le Bas, présidente de l'UNEF (Union Nationale des Etudiants de France),
Thierno Laye Fall, président de la FESSEF (Fédération des Etudiants et Stagiaires Sénégalais de France),
Aghiles Ait Mammar, référent de l'UEAF (Union des Etudiants Algériens de France),
Minh Duc Nguyen, président de l'UEVF (Union des Etudiants Vietnamiens en France),
Fouad MILOUDI, président de ECAF (Etudiants et Cadre Algériens de France),
Taylan Tuzlu, responsable DIDF-Jeunes,
Alvaro LUNA PORRAS, président de COLCREA (Association d'étudiants et créateurs colombiens en France),
Illiasou Assoumane, président de l'UESNF (Union des Etudiants et Stagiaires Nigériens de France),
Kombila Yébé Mariole, coordinatrice générale de la FEGAF (Fédération des Etudiants Gabonais de France),
Ibrahima Tanou Sow, président de l'AJGF (Association des Jeunes Guinéens de France),
Boubacar Afel Yattara, président de l'ADEM (Association des Diplômés et Etudiants Maliens),
Aly Traore, président de la JBF (Jeunes Burkinabé de France),
Rosalie Gueye, présidente de L'étudiant 221 – Sunugal,
Ali Fuladkar, président de FLAP (Réseau Franco-Libanais Académiques et Professionnels)
Hussein GHALI, président de l'ADEEF (association des étudiants égyptiens de France)**